

OBJET : ENGAGEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT

L'an deux mille vingt trois le 24 novembre à 10h30 salle polyvalente de Scrignac, Georges MORVAN maire de ladite commune se dit heureux d'accueillir sur sa commune le comité syndical. Mr Morvan se dit fier de l'installation du photovoltaïque sur la salle communale auto-consommée par les bâtiments de la commune. Retour sur investissement dans 7 ou 8 ans. Il passe ensuite la parole à Denis Salaun président qui procède à l'appel des délégués :

PRESENTS

BERRIEN	Mrs LE LANN et COSQUER
BOLAZEC	-
BOTMEUR	Mr FAUJOUR
BRENNILIS	Mrs MANAC'H et COADOUR
CARHAIX	Mme MAZEAS
CLEDEN POHER	Mrs CREN et COCHENNEC
COLLOREC	Mr THEPOT
KERGLOFF	Mrs BELLEGUIC et SINDE remplaçant GUILLERM
LA FEUILLEE	Mr DUMONTEIL
HUELGOAT	Mr TOSSER
LANDELEAU	Mrs COQUIL et LE CORRE
LANNEDERN	Mr RICHARD
LOQUEFFRET	Mr COLAS
MOTREFF	-
PLOUNEVEZEL	Mr COTTY
PLONEVEZ	Mr SALAUN
POULLAOUEN	Mme MOISAN et Mr LE CAM
PLOUYE	Mrs DUBOS et DANIEL
SCRIGNAC	Mrs MORVAN et TOSSER suppléant
ST HERNIN	Mrs LE LOUARN et HAMMERVILLE suppléant
SPEZET	Mr LEITZ

EXCUSES : P. KERHARO et C. JEZEQUEL - C. TROADEC - D. DANJOU - M. LE CAM - H. GUILLERM - T. SELFTSICK - A. MONFORT - H. BRABANT - P. JAFFRE - D. KERAVIS et D. KERAVAL - V. BOULANGER - P. AUFFRET - F. MIGNOT - A. BARGUIL - N. COUTELLER

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Hervé JACQ - Yohan ROLLAND - Caroline BARBI-CADEC - Jean-Marie OLIVIER - Alexandre GUIRINEC

Monsieur Denis SALAUN Président du SIECE de Huelgoat-Carhaix propose aux membres du Syndicat, réunis en assemblée générale le 24 novembre à Scrignac, d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du $\frac{1}{4}$ des crédits votés au budget de l'année précédente non compris les remboursements d'emprunt.

Conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des collectivités Territoriales, il convient de préciser le montant, la nature des dépenses et l'affectation des crédits ventilés par chapitres et articles budgétaires d'exécution.

Article	Libellé nature	Budget 2023 en €	Anticipation sur crédits 2024 en €
2183	Matériel informatique	5 000€	1 250€
2182	Achat véhicule	23 000€	5750€
2051	Logiciels	15 000€	3 750€
2315	Travaux éclairage public	476 246€	119 061€
2315	Renouvellement/rénovation EP	250 000€	62 500€
458101	Travaux France Télécom	385 000€	96 250€
458102	Travaux EP Carhaix	60 000€	15 000€
		1 214 246€	303 561€

Le Président soumet aux voix cette proposition.

Nombre de votants : 28

Vote

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le comité syndical après en avoir délibéré, adopte cette proposition.

A Plonévez-du-Faou, le 28-11-2023

Le Président
Denis SALAUN

